

Image not found or type unknown



## Plus value immobiliere double imposition

Par **pad64**, le **25/01/2015** à **17:43**

Bonjour Madame, je vais vendre une residence secondaire en Suisse. Dois-je payer seulement l'impot sur la plus-value en Suisse ou dois-je egalement le payer en France? Y-a-t'il double imposition? Si oui, quelle declaration dois-je faire en France et a qui ? Selon les memes modalites que si le bien etait situe en France :declaration 2048?

Merci d'avance

Cordialement